



Présentation club entreprises & mécénat en Bourgogne-Franche-Comté

Intervention par : Daniel Exartier, Vice Président du club

Auprès de : Club des Entrepreneurs de l'Auxois

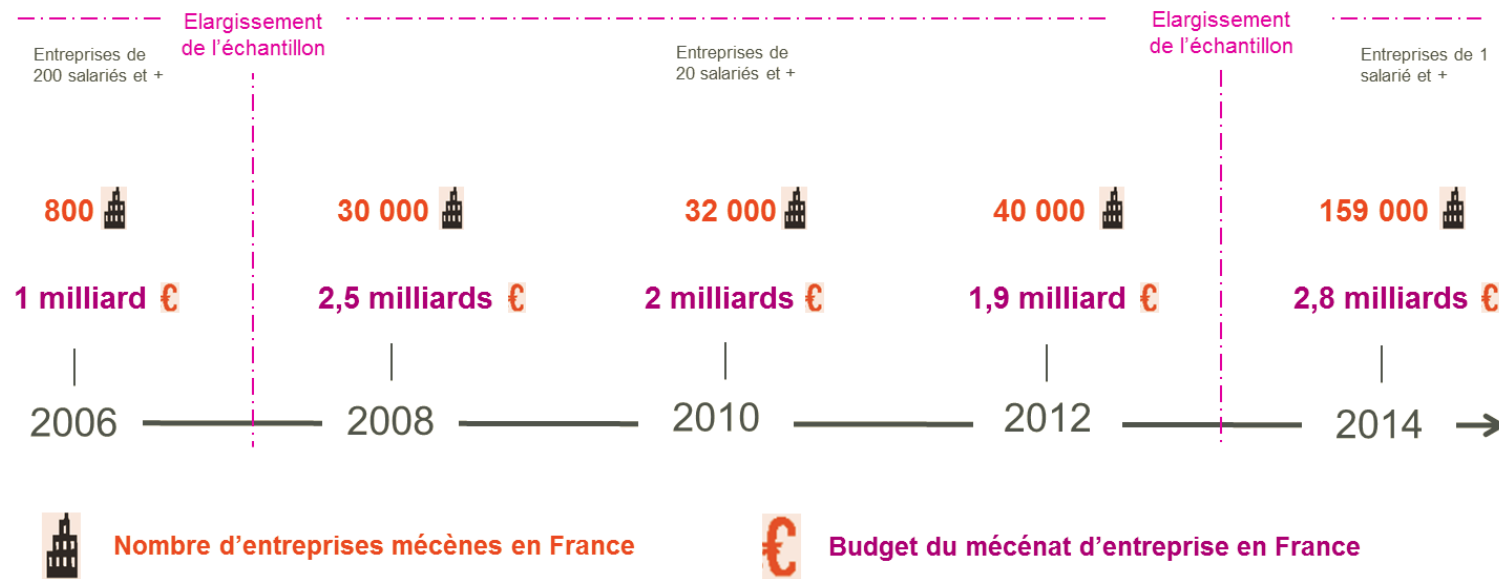
Date : 10/11/2016

Plan d'intervention

1. Les tendances et chiffres clés du mécénat d'entreprise
2. Pourquoi faire du mécénat pour une entreprise ?
3. Les différentes formes de mécénat
4. A quel coût ?
5. Que peut vous apporter le Club entreprises & mécénat en Bourgogne Franche-Comté ?

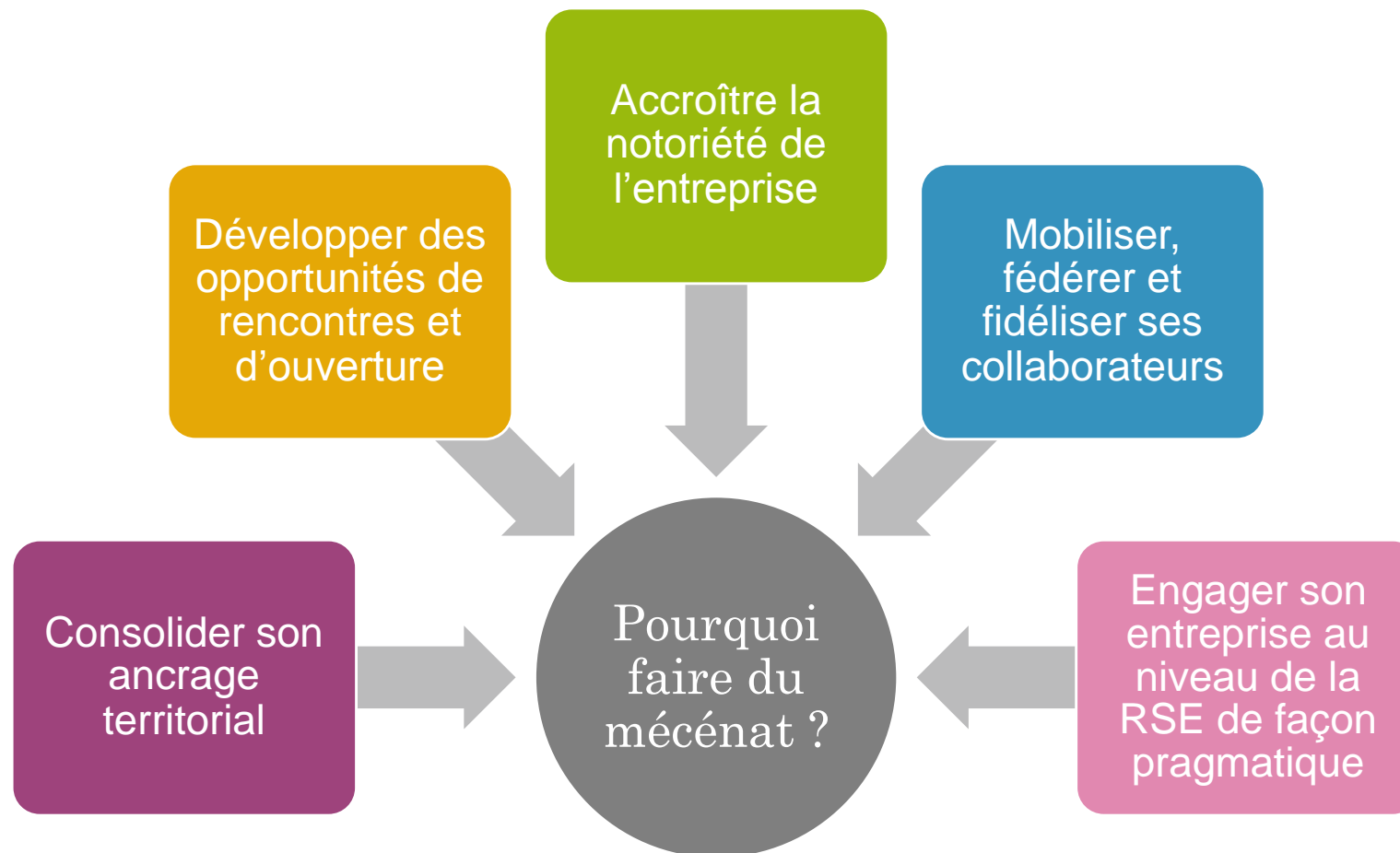
Les tendances et chiffres clés du mécénat d'entreprise en France

- **14%** des entreprises sont mécènes
- **72%** des entreprises mécènes sont des PME
- **3,5 milliards d'€** ont été alloués au mécénat par les entreprises (principalement GE) en 2016
- Evolution du mécénat d'entreprise depuis 2006 :



Source : baromètres Admical-CSA

Pourquoi faire du mécénat pour une entreprise ?



Les différentes formes de mécénat

Apport d'un montant en numéraire à une structure éligible au mécénat

Financier



Le mécénat en nature recouvre le don ou le prêt mobilier, immobilier ou humain (mécénat de compétences)

C'est la mise à disposition gratuite au porteur de projet de locaux, de biens inscrits sur le registre des immobilisations, de personnel de l'entreprise mécène, de prestations de services ou de biens produits par l'entreprise.

En nature



Focus sur le mécénat de compétences

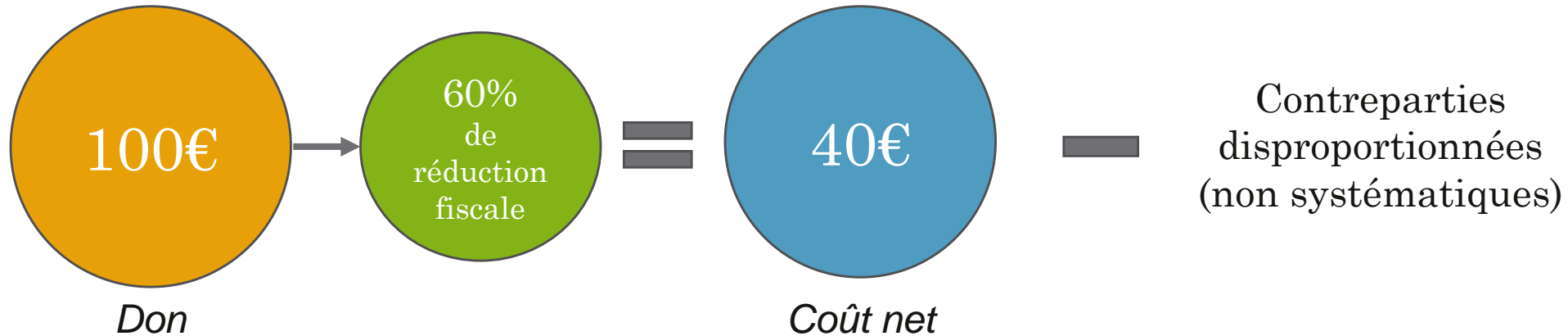
- Prêt de main d'œuvre : l'employeur met gratuitement un ou des salariés à disposition d'un bénéficiaire.
- Prestation de service : l'entreprise offre la réalisation d'une tâche déterminée.

Le mécénat de compétence se distingue du bénévolat de compétence. Il s'exerce sur le temps de travail des salariés, rémunérés par l'entreprise, le bénévolat de compétences a lieu sur le temps personnel des salariés.

- Le mécénat **direct** : soutien direct à un organisme habilité à recevoir des dons et à émettre des reçus fiscaux
- Le mécénat **indirect** : soutien indirect à un organisme par le biais d'une fondation ou d'un fonds de dotation

A quel coût ?

- L'article 238 bis du code général des impôts régissant le mécénat permet à une entreprise de bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60%*** de la somme versée dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire hors taxes de l'entreprise avec un possibilité de report sur 5 ans si le plafond est atteint.
- L'entreprise peut aussi bénéficier de contreparties limitées qui constituent un avantage offert par l'organisme bénéficiaire du don. Elles doivent être disproportionnées au montant du don et ne sont pas systématiques.



- Le bénéficiaire du don doit délivrer à l'entreprise mécène un reçu fiscal et doit donc être habilité à le faire (en général un organisme d'intérêt général).

* législation actuellement en vigueur

Que peut vous apporter le club entreprises et mécénat en Bourgogne-Franche-Comté ?

- Une boîte à outils pour réussir vos projets de mécénat
- Un choix de projets éligibles au mécénat parmi des projets qualifiés pour leur potentiel
- Un espace vous permettant d'échanger régulièrement avec d'autres entreprises engagées au niveau du mécénat
- Un partage d'expérience et la richesse d'un réseau d'entreprises
- Un accès privilégié à des experts capables de vous informer et de vous accompagner dans vos projets
- Le fonds de dotation du club pour un accès sécurisé au mécénat



club
**entreprises
& mécénat**
en Bourgogne
Franche-Comté

**Un réseau
d'entreprises**
mécènes

autour de convictions et de valeurs partagées

club
**entreprises
mécénat**
en Bourgogne
Franche-Comté

Qui sommes nous ?

- Le club entreprises et mécénat en Bourgogne Franche-Comté a pour vocation d'informer, sensibiliser et développer la pratique du mécénat auprès des entreprises de son territoire en favorisant le partage d'expérience et en apportant un bouquet de services à ses adhérents.
- Il est composé d'entreprises de toutes tailles : GE, PME et TPE ainsi que de la CCI Côte d'Or et de l'Ordre des Experts-Comptables de BFC

Les membres :



Le club et le fonds de dotation



CONSEILLER, ÉCHANGER

COLLECTER, FINANCER

■ Pourquoi créer un fonds de dotation ?

- Pour promouvoir le mécénat auprès des entreprises de son territoire à travers une action concrète
- Soutenir financièrement des projets menés par des organismes d'intérêt général de la région



CLUB ENTREPRISES ET MECENAT

Objectif : partager son expérience pour conseiller et accompagner les membres du club dans leurs démarches de mécénat. Relayer l'actualité du mécénat en région.

FONDS DE DOTATION

Objectif : Collecter des dons auprès d'entreprises, puis, par un appel à projet, soutenir des actions menées par des organisations d'intérêt général de la région.



Le Fonds de dotation

- Retour sur l'association Luciol, coup de cœur de l'appel à projet 2016

Projet « Peace and Love » en Bourgogne Franche Comté

Le spectacle pédagogique sensibilise les populations adolescentes, en priorité des classes de seconde des lycées et troisième de collèges, aux risques auditifs liés à l'exposition aux musiques amplifiées et les aide ainsi à gérer de manière consciente dans leur vie quotidienne, les différentes pratiques de l'amplification (boîtes de nuit, concerts, baladeurs, pratiques musicales en répétition ou sur scène, ...).



Le Fonds de dotation

- Retour sur les associations Binome 21 et Urbanalis, coups de pouce de l'appel à projet 2016

Binome 21

Une association qui a, à cœur, de développer les relations intergénérationnelles en mettant à disposition des jeunes en service civique et des seniors recherchant une présence aidante, est devenue en cinq ans le partenaire incontournable pour proposer en Côte d'Or le développement d'activités toutes orientées autour du lien intergénérationnel.



Urbanalis

« Les bons plans des résidents »

Le projet : donner envie aux jeunes de visiter les territoires bourguignons grâce aux bons plans dénichés par les résidents en foyer de jeunes travailleurs. Pour ceux qui ne prennent pas de vacances faute de moyens, il s'agit de trouver des formules toutes simples et pas chères.

Le fonds de dotation

■ Retour sur l'association SMBS Rempart BFC, lauréate de l'appel à projet 2014

- Le chantier de rénovation des vestiges archéologiques du site des Bolards à Nuits-Saint-Georges a bénéficié d'un soutien de 7 500 € de la part du fonds de dotation entreprises et mécénat en Bourgogne
- Il s'agit d'un sanctuaire datant de l'époque gallo-romaine dédié au culte du dieu Mithra qui a pour vocation, au terme de sa réhabilitation, d'être ouvert au public

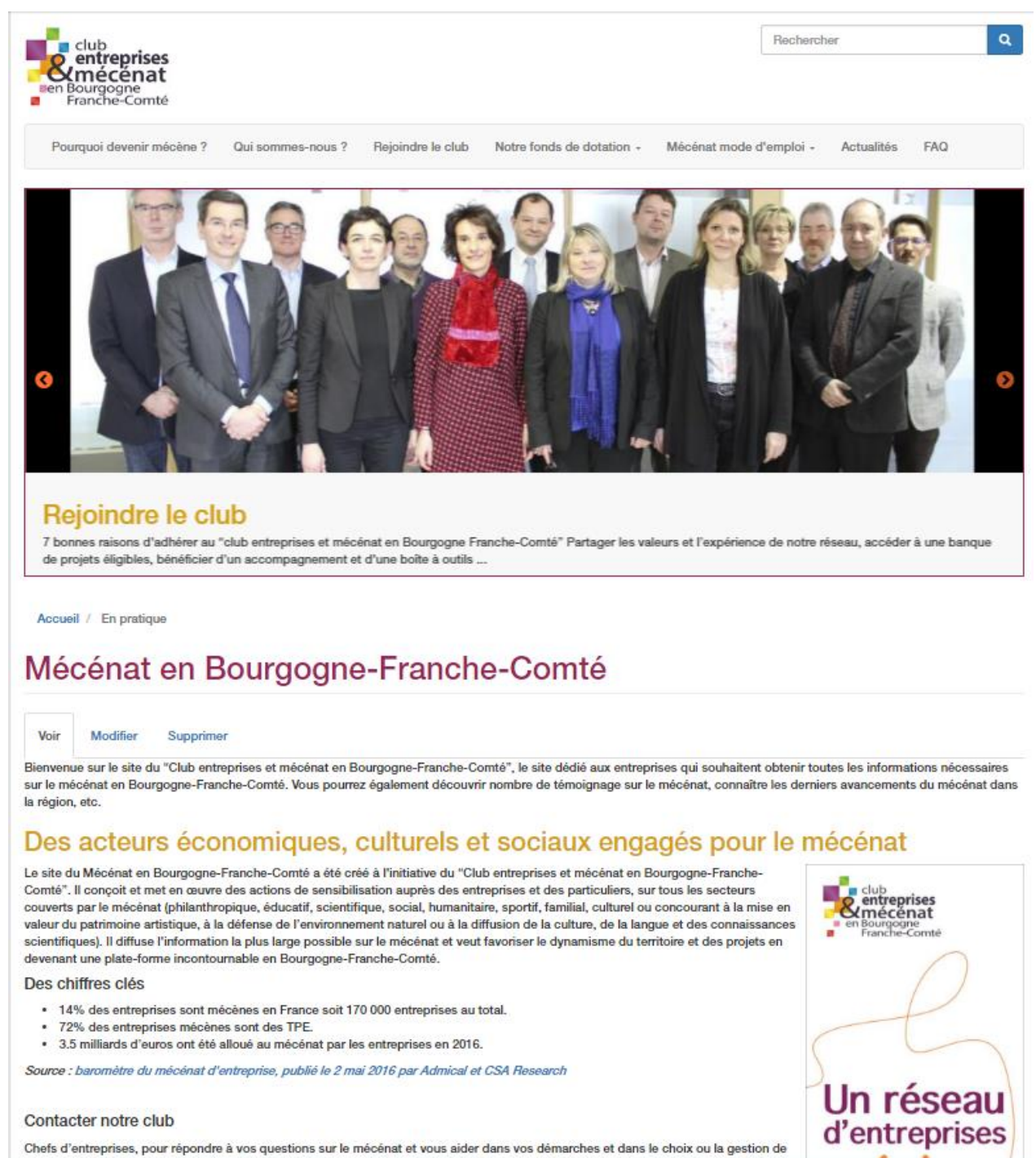


Plus d'informations

Retrouvez l'ensemble des informations et l'actualité du Club entreprises et mécénat et de son fonds de dotation sur notre site internet :

www.mecenat-bfc.org

Ou sur la page entreprise LinkedIn



The screenshot shows the homepage of the website 'club entreprises & mécénat en Bourgogne Franche-Comté'. At the top left is the logo, and at the top right is a search bar labeled 'Rechercher'. Below the logo is a navigation menu with links: 'Pourquoi devenir mécène?', 'Qui sommes-nous?', 'Rejoindre le club', 'Notre fonds de dotation', 'Mécénat mode d'emploi', 'Actualités', and 'FAQ'. The main content area features a large group photo of people in professional attire. Below the photo is a section titled 'Rejoindre le club' with a sub-headline '7 bonnes raisons d'adhérer au "club entreprises et mécénat en Bourgogne Franche-Comté"'. Below this is a breadcrumb trail 'Accueil / En pratique' and a main heading 'Mécénat en Bourgogne-Franche-Comté'. There are buttons for 'Voir', 'Modifier', and 'Supprimer'. A welcome message follows: 'Bienvenue sur le site du "Club entreprises et mécénat en Bourgogne-Franche-Comté", le site dédié aux entreprises qui souhaitent obtenir toutes les informations nécessaires sur le mécénat en Bourgogne-Franche-Comté. Vous pourrez également découvrir nombre de témoignage sur le mécénat, connaître les derniers avancements du mécénat dans la région, etc.' Below this is a section titled 'Des acteurs économiques, culturels et sociaux engagés pour le mécénat' with a paragraph of text. To the right of this text is a smaller version of the logo. Below the paragraph is a list of 'Des chiffres clés' with three bullet points. At the bottom left is a link 'Contacter notre club' and a short paragraph. At the bottom right is a graphic with the text 'Un réseau d'entreprises' and a stylized orange line.

club entreprises & mécénat en Bourgogne Franche-Comté

Rechercher

Pourquoi devenir mécène ? Qui sommes-nous ? Rejoindre le club Notre fonds de dotation - Mécénat mode d'emploi - Actualités FAQ

Rejoindre le club

7 bonnes raisons d'adhérer au "club entreprises et mécénat en Bourgogne Franche-Comté" Partager les valeurs et l'expérience de notre réseau, accéder à une banque de projets éligibles, bénéficier d'un accompagnement et d'une boîte à outils ...

Accueil / En pratique

Mécénat en Bourgogne-Franche-Comté

Voir Modifier Supprimer

Bienvenue sur le site du "Club entreprises et mécénat en Bourgogne-Franche-Comté", le site dédié aux entreprises qui souhaitent obtenir toutes les informations nécessaires sur le mécénat en Bourgogne-Franche-Comté. Vous pourrez également découvrir nombre de témoignage sur le mécénat, connaître les derniers avancements du mécénat dans la région, etc.

Des acteurs économiques, culturels et sociaux engagés pour le mécénat

Le site du Mécénat en Bourgogne-Franche-Comté a été créé à l'initiative du "Club entreprises et mécénat en Bourgogne-Franche-Comté". Il conçoit et met en œuvre des actions de sensibilisation auprès des entreprises et des particuliers, sur tous les secteurs couverts par le mécénat (philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques). Il diffuse l'information la plus large possible sur le mécénat et veut favoriser le dynamisme du territoire et des projets en devenant une plate-forme incontournable en Bourgogne-Franche-Comté.

Des chiffres clés

- 14% des entreprises sont mécènes en France soit 170 000 entreprises au total.
- 72% des entreprises mécènes sont des TPE.
- 3.5 milliards d'euros ont été alloués au mécénat par les entreprises en 2016.

Source : baromètre du mécénat d'entreprise, publié le 2 mai 2016 par Admical et GSA Research

Contacter notre club

Chefs d'entreprises, pour répondre à vos questions sur le mécénat et vous aider dans vos démarches et dans le choix ou la gestion de

Un réseau d'entreprises

Avez-vous des questions ?

